



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-sept à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Eau Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du centre culturel Léon Breuillard, 2 route de Saint-Mammès - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

La Genevraye

Mme PÉRINI Marie-Claire
M. REFAUVELET Gérard, délégué
suppléant de M. OTLINGHAUS Pascal

Moret-Loing-et-Orvanne (hors Veneux-Les Sablons)

M. ZAKEOSSIAN Dikran
Mme TANGUY Gaël, déléguée suppléante
de Mme SAVAL-BONET Marianne

Saint-Mammès

M. PERRIN Jack
M. LE BLOAS Roger

Madame PÉRINI est désignée Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 Juin 2021

Le comité Syndical :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 16 juin 2021.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commande publique : procédures de passation et de publicité – adaptation des seuils

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur les modalités de passation et de publicité des contrats de la commande publique ainsi que leurs avenants.

Délégation de Service Public : approbation du Rapport d'Activité du Délégué et du Rapport du Président sur le Prix et la Qualité du Service de production et de distribution de l'eau potable du SIDEAU – Exercice 2020

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

pour le service public de production et de distribution d'eau potable du SIDEAU, au titre de l'exercice 2020 :

- ◆ **PREND ACTE** du Rapport d'Activité du Délégué du service public,
- ◆ **APPROUVE** le Rapport du Président sur le Prix et la Qualité du Service public.

Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

MANDATE la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne pour renseigner la base de données de l'observatoire national sur les services publics d'eau et d'assainissement.

TECHNIQUE

Tests amiante/HAP sur enrobés prise en charge financière entre SIDEAU et les communes : signature de conventions

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **MAINTIEN** le principe de prise en charge financière à parts égales entre les communes membres et le syndicat pour l'année 2022,
- ◆ **AUTORISE** le président à signer les conventions correspondantes.

FINANCES

Forfait pour instruction de raccordements de chantier autre que pavillon individuel : Actualisation – Année 2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

ENTÉRINE la valeur du forfait pour l'instruction des raccordements de chantier autre que pavillon individuel pour l'année 2022.

Budget 2021 – Décision Modificative n° 1

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE l'ensemble des modifications budgétaires présentées à l'Assemblée Délibérante.

Poursuite de l'investissement en 2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE le Président à effectuer les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022, dans les limites fixées à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales.

État des restes à réaliser 2021/2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

PREND ACTE de l'établissement d'un état des restes à réaliser au 31 décembre 2021 pour les dépenses et recettes engagées et non soldées au 31/12/2021.

Redevance syndicale Eau potable

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	

MAINTIENT, pour les abonnés des communes de La Genevraye / Montigny sur Loing / Moret-Loing-et-Orvanne (*communes déléguées d'Ecuelles, d'Episy, de Montarlot et de Moret sur Loing*) / Saint-Mammès, à compter du 1^{er} janvier 2022, le tarif de la redevance syndicale Eau potable votée en décembre 2016.

Fin de la réunion à 10 h 30.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 20 décembre 2021



Le Président,

Dikran ZAKEOSSIAN

AFFICHAGE LE ...22/12/2021...